

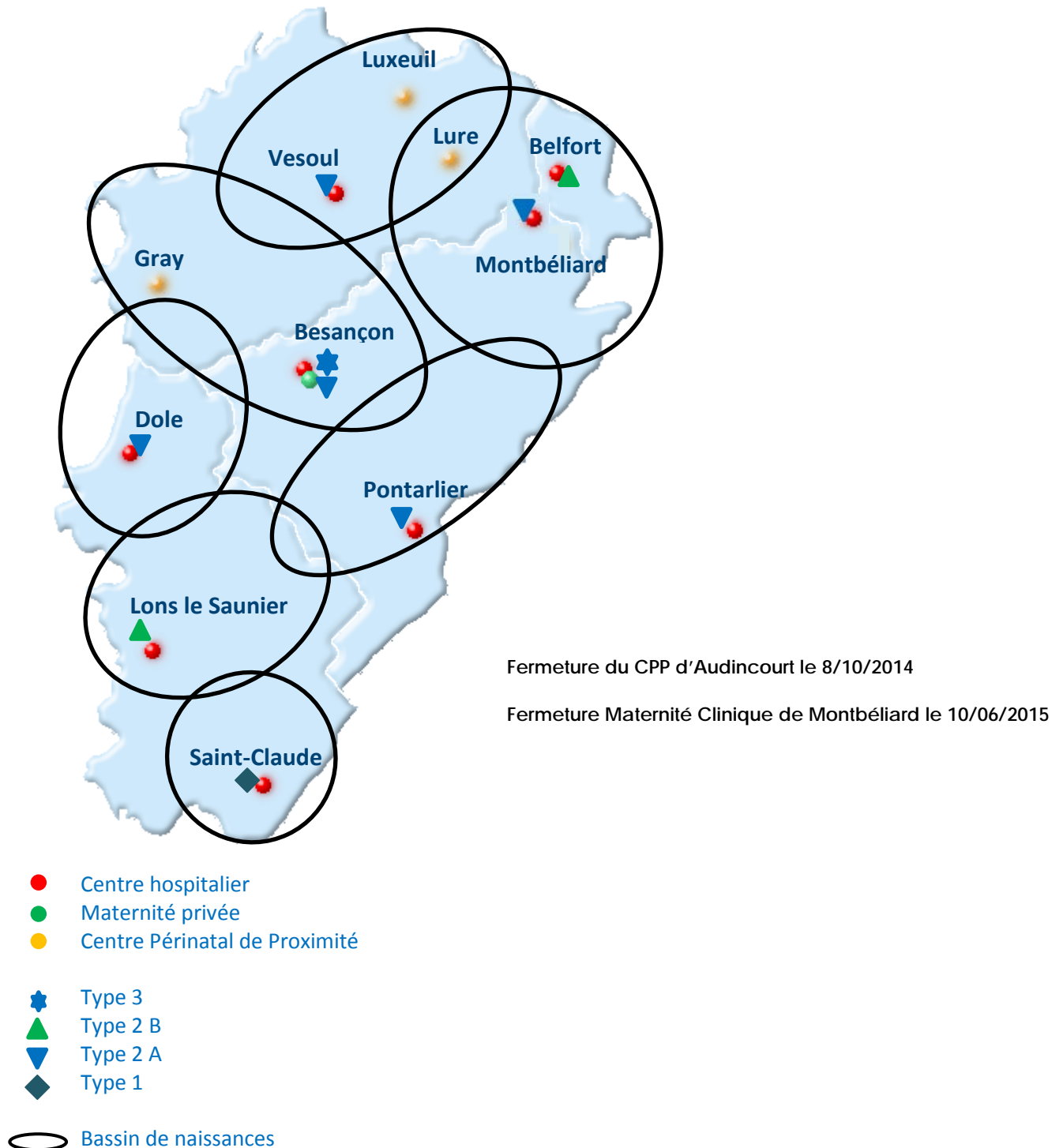
PÉRINATALITÉ
EN FRANCHE-COMTÉ

Suite aux décrets de périnatalité de 1998, les 9 maternités de Franche-Comté (8 publiques et 1 privées) (Figure 1) ont en 2002, signé une convention constitutive formalisant ainsi la coopération inter hospitalière en périnatalité préexistante. Le CHRU de Besançon en est le support juridique.

En 2004, un avenant à la convention a permis d'ouvrir le RPFC aux professionnels de santé périnatale de ville, aux professionnels de PMI ainsi qu'aux acteurs des champs médico-social, social et psychologiques.

Les sources de financement du RPFC proviennent essentiellement du Fond d'Intervention Régional (FIR) et d'une Activité Contractualisée (AC) pour le secrétariat du suivi des enfants vulnérables (Naitre et Grandir).

Figure 1 : Maternités et CPP de Franche-Comté (≈ 14 000 naissances annuelles)



Les missions du RPFC fixées par la circulaire DGOS/PF3/R3/DGS/MC1/2015/227 du 3 juillet 2015 relative au cahier des charges national des réseaux de santé en périnatalité sont précisées dans le Programme Régional de Santé et le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens élaborés par l'ARS de Franche-Comté.

Ces missions visent à améliorer le parcours santé des patientes et de leur nouveau-né et à développer la prévention notamment en :

- fédérant les acteurs de périnatalité,
- concourant à leur formation,
- améliorant le repérage et la prise en charge des situations à risque périnatal (somatique, psychique ou social),
- soutenant les compétences des familles dans leur projet de naissance et l'accueil de leur nouveau-né (préparation à la naissance et à la parentalité...),
- apportant une expertise à l'ARS sur l'état de santé périnatale afin d'organiser des parcours de soins adaptés aux enjeux régionaux.

Elles sont déclinées en actions définies par un comité composé de professionnels représentatifs des différents champs de la périnatalité en Franche-Comté (Comité Stratégique) (Tableau I) et sont mises en œuvre par les professionnels de la cellule de coordination (Tableau II). Le Comité Stratégique désigne en son sein 4 vice-présidents et un président administratif.

Tableau I : Composition du Comité Stratégique (Convention de 2004)

Type 1	Saint Claude	1 GO ou 1 Pédiatre	Dr Adonis BECHARA
		1 non médecin	Christelle ECHARD
Type 2	HNFC Belfort - Montbéliard	2 Obstétriciens	Dr Gilles LEVY
			Dr Manuelle COURJON
		2 Pédiatres	Dr Laurence ENOCH Vice-président
			Dr Nicoleta URSULESCU
		2 non médecins	Flore WURTZ BRUEZ
			Catherine AUGUSTONI
	CHI Vesoul	1 Obstétricien	Dr Hratch MARGOSSIAN
		1 Pédiatre	Poste non pourvu
		1 non médecin	Isabelle MULLER
	CHI Haute Comte	1 Obstétricien	Dr Pierre BOYADJIAN
		1 Pédiatre	Dr Aschraf AL JUNAIDI
		1 non médecin	Nadia COURDIER
	CH Lons le Saunier	1 Obstétricien	Dr Sandrine REVIRON
		1 Pédiatre	Poste non pourvu
		1 non médecin	Estelle WUCHER
	CH Dole	1 Obstétricien	Dr Stéphane COSSA
		1 Pédiatre	Dr Catherine BENEZECH
		1 non médecin	Laurence FOURCADE
PFC	1 Obstétricien	Poste non pourvu	
	1 Pédiatre	Dr Anne Claude RIGOLOT	
	1 non médecin	Laëtitia DAVID	
Type 3	CHRU Besançon	2 GO	Dr Astrid ECKMAN LACROIX Vice-président
			Dr Aude BOURTEMBOURG Vice-président
		2 Pédiatres	Dr Ignace MUGABO
			Dr Thibaud DABUDYK Vice-président
		2 Anesthésistes de Maternité	Dr Ludovic VALENTIN
			Poste non pourvu
		1 Pédopsychiatre	Pr Sylvie NEZELOF
		2 non médecins	Estelle LEDON
Adeline FOURNIER			
	Odile CATTEAU		
CPP		1 représentant	Nathalie DANCOURT
HAD		1 représentant	Poste non pourvu
PMI	Doubs	1 médecin	Dr Catherine MONNET
			Dr Anne PANIS
	Jura	1 médecin	Dr Bénédicte SIMONIN GAUFFENY
	Haute-Saône	1 médecin	Dr Marie-Eve NOIROT
	Territoire de Belfort	1 médecin	Dr Béatrice DUPUIS

Libéraux	Doubs	1 Gynécologue-Obstétricien	Dr Jacques PELTIE
		1 Sage-femme libérale	Isabelle MAIGNIEN
			Claire LHOMME
		1 Pédiatre	Dr Anne AVANZI GASCA
			Dr Pascale VURPILLAT ALMANZA
		1 Médecin Généraliste	Dr Arnaud BLESSEMAILLE
	Jura	1 Gynécologue-Obstétricien	Poste non pourvu
		1 Sage-femme libérale	Clémentine FRANCOIS
		1 Pédiatre	Poste non pourvu
		1 Médecin Généraliste	Poste non pourvu
	Haute-Saône	1 Gynécologue-Obstétricien	Poste non pourvu
		1 Sage-femme libérale	Poste non pourvu
		1 Pédiatre	Dr Marie Edith BURTHEY
		1 Médecin Généraliste	Poste non pourvu
	Territoire de Belfort	1 Gynécologue-Obstétricien	Poste non pourvu
		1 Sage-femme libérale	Catherine GARDOT
1 Pédiatre		Poste non pourvu	
1 Médecin Généraliste		Poste non pourvu	
CAMSP	Doubs / Aire Urbaine		Dr Béatrice GRIMON
	Jura		Poste non pourvu
	Haute-Saône		Denis BAUDET
Usagers	Doubs		Lucie ADALID
			Capucine VERCELLOTTI
	Jura		Viviane GEHIN
	Haute-Saône		Poste non pourvu
	Territoire de Belfort		Poste non pourvu
Laboratoire d'analyses médicales			Dr Marie-Carole PAOLINI
			Dr Philippe DUPONT
			Dr Béatrice VEYRAT

Consultants permanents	SAMU - SMUR	Dr Raphaël SAILLEY
		Poste non pourvu
	NIDCAP	Sandrine BOILLOT
		Agnès CLEMENT
	Soins Palliatifs	Dr Sandra FRACHE
		Dr Nicolas BECOULET
		Chantal BONNEFOY
	UPMB	Maryline PELLEGRINI
	REPPPOP	Dr Véronique NEGRE
		Sophie CARDINAL
	CPDPN	Dr Alain MARTIN
		Dr Nicolas MOTTET
	URPS Sages-femmes	Catherine BUCHBERGER
	URPS Médecins Généralistes	Dr Céline QUENAUD
		Dr Emmanuelle THOMAS GAVIGNET
Ecole de Sages-femmes	Béatrice LIEGEON VAN EIS	
AFDPHE / ARDEMME	Dr Jacques SCHIRRER <i>Président</i>	
Ancien membre du RPFC	Anne-Laure BOUGE	
Anatomo-pathologiste	Dr Francine ARBEZ GINDRE	
Médecins émérites	Pr Alain MENGET	
	Dr Michel ROGNON	
	Dr Gérard DALTROFF	

Tableau II : Composition de la Cellule de Coordination

Nom	Fonction / Mission générale	ETP
Blandine MULIN	Médecin coordonnateur du RPFC	0,8 ETP
Antoine BURGUET	Médecin coordonnateur thématique suivi des enfants vulnérables. Mission d'Intérêt Général avec le CHRU de Dijon	0,2 ETP
Jean-Claude FILIATRE	Ingénieur système d'information	1 ETP
Marie-Jeanne DOLE	Sage-femme coordinatrice sur le bassin de naissance de Pontarlier. Référente et formatrice en allaitement maternel. Mise à disposition par le CH de Lons le Saunier	1 ETP
Brigitte COLLIN	Sage-femme coordinatrice sur le bassin de naissance de Saint-Claude. Mise à disposition par le CH de Saint-Claude	0,2 ETP
Maryse GUERIAU	Sage-femme coordinatrice sur le bassin de naissance de Belfort-Montbéliard. Mise à disposition par le CHBM.	0,7 ETP
Marie COURTOIS	Sage-femme coordinatrice sur le bassin de naissance de Besançon. Mise à disposition par le CHRUB	0,5 ETP
Frédérique GARNIER	Infirmière puéricultrice en charge du suivi des enfants vulnérables (Naitre et Grandir) ; Formatrice en allaitement maternel. Mise à disposition par le CHRUB	0,75 ETP
Isabelle PARIS	Assistante Médico-administrative du RPFC	1 ETP
Aurélie GURNAUD	Assistante Médico-administrative du suivi des enfants vulnérables (Naitre et Grandir)	0.8 ETP

Deux instances assurent le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des actions :

- le Bureau qui réunit mensuellement le représentant du comité Stratégique (Dr J. SCHIRRER) et les professionnels de la cellule de coordination,
- le Comité Stratégique qui réunit semestriellement les professionnels de ce comité et les professionnels de la Cellule de Coordination.

Les actions du RPFC sont déclinées au niveau régional et/ou au niveau 'bassin de naissance'.

Les actions régionales correspondent à :

- L'élaboration de recommandations (organisation des transferts in utero, organisation des transferts néonataux, Prévention du risque infectieux en anténatal, Prévention de l'infection materno-foetale, Prévention des hémorragies du post-partum immédiat, orientation et suivi des femmes enceintes selon le risque identifié...),
- La promotion de la prévention de la psychopathologie périnatale,
- L'organisation de formations (Allaitement, Addictions, Entretien Périnatal Précoce, Deuil périnatal, Repérage et prise en charge des victimes de violences conjugales...),
- L'organisation et l'évaluation du dépistage de la T21 au premier trimestre de la grossesse,
- L'organisation du suivi des enfants vulnérables (Naitre & Grandir),
- L'évaluation des pratiques professionnelles (Revue mortalité-morbidité),
- La surveillance épidémiologique de l'état de santé des mères et des nouveau-nés (Bases de données TIU, N&G, IRSP),
- La mise en place d'outils de communication et de partage de l'information (Site internet, Tweeter, flyers, affiches, ...).

Les actions mises en œuvre au niveau 'bassin de naissance' sont principalement centrées sur l'organisation de la prise en charge des patientes et des nouveau-nés présentant des situations à risque périnatal. Ces prises en charges nécessitent généralement l'intervention de multiples professionnels : hospitaliers, libéraux, PMI.

Le rôle des sages-femmes de coordination consiste, en plus de relayer les actions régionales au niveau des différents bassins de naissances en tenant compte des spécificités locales, à développer les liens interprofessionnels afin :

- de permettre aux professionnels d'un même bassin de naissance, amenés à prendre en charge les mêmes patientes, de se rencontrer, de reconnaître mutuellement leurs compétences, leurs places et leurs rôles dans la prise en charge de ces patientes, d'améliorer la communication et la transmission interprofessionnelle,
- d'offrir aux familles qui le nécessitent, une sorte d'enveloppe humaine souple, caractérisée par la lisibilité des rôles des professionnels pour donner un sentiment de cohérence, de continuité et donc de confiance dans la prise en charge proposée.

Par ailleurs, le RPFC est membre du bureau de la Fédération Française des Réseaux de Santé Périnatale (FFRSP) qu'il a contribué à créer. L'association FFRSP a pour objet principal la promotion des Réseaux de Santé en Périnatalité (RSP). A cet effet, elle assure les missions suivantes :

- Représentation des RSP notamment auprès de la Direction Générale de la Santé,
- Mise en commun des expériences de ses membres,
- Mise à disposition des expertises,
- Soutien des réseaux émergents.



PÉRINATALITÉ

EN FRANCHE-COMTÉ

Réseau Périnatalité de Franche-Comté
CHRU Jean Minjoz - 3 Boulevard Fleming
25030 Besançon Cedex

☎ : 03 81 21 89 78 - 📠 : 03 81 21 82 92

@ : reseau-perinat@chu-besancon.fr

www.rpfc.fr

🐦 : @rpfcfr